

LE POING



Juillet 2024

EDITO

Au clair de la lutte !

Ce dimanche 7 juillet la clarification promise par le président Macron s'avère un échec total. Le bilan de « l'opération dissolution » est un pays devenu ingouvernable, sans nouvelles perspectives sur les solutions à apporter aux difficultés des travailleurs, et aussi des médias hors de contrôle qui ne cessent de jouer sur nos émotions en recherchant le buzz permanent. Dans ces temps difficiles, nous n'abandonnerons pas le terrain syndical pour de vains espoirs politiques. Les exigences sociales doivent être entendues : le travail doit permettre de vivre dignement et les services publics doivent être développés dans tous les territoires. Il nous revient d'être toujours au plus près de vos attentes tout en conservant et diffusant nos valeurs de solidarité.

- La retraite par points, la retraite par capitalisation, c'est NON !

- La retraite solidaire de la SECU, c'est OUI ! mais pas à 64 ou 67 ans. La retraite digne de ce nom, c'est la retraite à 60 ans avec 37,5 années de cotisation et un taux de remplacement minimum de 75 %, sans jamais être inférieure au SMIC.

- Le salaire au mérite, c'est NON !
- La revalorisation de 10 % du point d'indice avec indexation sur l'inflation, c'est OUI !
L'État doit rompre avec la mise en place d'une France des bas salaires.

- Le Nouveau Réseau de Proximité, c'est NON !
- La réouverture des trésoreries, c'est OUI !
- Les suppressions de postes et l'organisation des vacances d'emplois, c'est NON !
- L'établissement d'un plan ambitieux de recrutement des fonctionnaires, c'est OUI !
- La semaine en 4 jours d'Attal, c'est NON !
- La semaine de 32h en 4 jours avec maintien du salaire, c'est OUI !

Alors que tout est fait pour diviser les personnels et favoriser le repli sur soi, la lutte collective doit redevenir un objectif partagé par le plus grand nombre.

Nous serons toujours là pour en débattre avec vous et proposer des actions. Durant la période des congés d'été nous maintenons une permanence au CFP Rhin et Danube tous les lundis après-midi et restons joignables sur notre balf :

« Continuons à
donner de la
voix ! »

cgt.ddfip38@dgfip.finances.gouv.fr.

Bon été à toutes et tous !

Sébastien RIOUX.

EMPLOIS

Qu'est-ce que tu fais pour
les vacances ?
par Sophie Abondance

MUTATIONS

Affectations et châtement
par Agnès Martin

EN BREF

Le coin des retraités,
par André Rocher.
Le personnel de ménage
par Françoise Salerno

Qu'est-ce que tu fais pour les vacances ?

Saison 2 et la saison 3 est déjà en préparation !

Compte tenu des sous-effectifs à la DDFIP de l'Isère – **8 A, – 64 B et – 59C, soit 131 postes non pourvus** (pour info au niveau national – 3 341 B et – 2 390 C) encore existants malgré les nombreuses suppressions d'emplois que nous subissons depuis des années, la direction «gère» la pénurie et donc fait des choix en privilégiant certains services par rapport à d'autres. Par conséquent, de nombreux collègues n'ont pas pu obtenir leur 1er voeu, alors que les postes demandés sont vacants ! On appelle cela le gel des postes, et oui, nous sommes toujours en pleine ère glaciaire à la DDFIP38 ! Bref, le grand dérèglement continue !

Attention, il faut lire très attentivement les notes départementales concernant le mouvement local d'affectation des agents qui précisent :

« Tous les emplois vacants ont vocation à être pourvus, sur demande ou par des agents affectés à l'initiative de l'administration le cas échéant. Néanmoins, pour tenir compte de la situation des effectifs, des postes pourront être non pourvus afin d'assurer le meilleur équilibre possible entre les services ».

Or entre la vocation et la réalité, il y a toujours un pas, voire un trépas !

Chacun appréciera également le concept de « meilleur équilibre possible », vu la situation catastrophique de certains services !

Quelques postes vacants seront compensés par des agents ALD, d'autres par des agents EDR « permanisés », ce qui n'est pas la finalité de l'Équipe de Renfort, d'autres encore par le recrutement de nouveaux contractuels (à former!) : en Isère, 19 B et 8C sont annoncés (après le non-renouvellement des contrats des « anciens » contractuels déjà formés !)

Mais ils ne combleront pas l'ensemble des vacances ! (on le sait trop bien on l'a déjà vécu l'an passé !).

Va-t-on vers un nouveau plan aidés-aidants, défini comme conjoncturel pour faire face une détérioration belle et bien structurelle des emplois partout à la DGFIP et de façon encore plus prégnante à la DDFIP de l'Isère ?



La CGT Fip 38 n'acceptera jamais que perdure cet état de fait et continuera à dénoncer cette situation inacceptable dans laquelle se trouvent nos services.

La Direction Générale peut régler rapidement ce problème persistant en fixant le nombre d'admis au concours à la hauteur des emplois existants et en procédant à des recrutements par voie de concours exceptionnels.

Outre le recrutement d'un nombre suffisant de fonctionnaires sous statut pour l'exercice de l'ensemble des missions de la DGFIP, la CGT revendique le rétablissement des CAP de mutations de plein exercice, instances paritaires de contrôle et de défense individuelle dans un cadre collectif.

Elle exige la transparence pour les agents dans la confection des mouvements de mutations et de premières affectations, des règles d'affectations fines dès le mouvement national (résidence mission/structure) et la fourniture aux élus des documents ayant servi à confectionner les mouvements. Elle revendique un mouvement unique titulaire et stagiaire classé à l'ancienneté administrative.

Mouvements de mutations locales 2024 : affectations et châtiment !

Depuis la disparition des commissions administratives paritaires nationales et locales pour les mutations, des réunions informelles sont convoquées par notre direction locale pour présenter les mouvements. Elles se sont tenues les 20 et 21 juin cette année.

Les années précédentes, le projet des mouvements était communiqué aux organisations syndicales quelques jours avant ces réunions, mais il n'était plus publié sur Ulysse 38 comme auparavant.

Pour la CGT, il est essentiel que **tous** les collègues aient connaissance de ces informations, car d'abord, ils sont les premiers concernés et ensuite, ce sont eux et seulement eux qui peuvent nous alerter sur des anomalies éventuelles (puisque les O.S. n'ont plus accès aux fiches de vœux !)

C'est la raison pour laquelle la CGT diffuse tous les ans les documents préparatoires à ces réunions. Ce qui donne lieu à des menaces de la direction de ne plus nous communiquer ces informations au motif que nous ne respecterions pas le "secret" et que nous mettrions ainsi en difficultés la direction des Ressources Humaines !!

Cette année la direction a mis à exécution sa menace : elle n'a pas transmis les documents.

Par conséquent, nous avons décidé de ne pas siéger à ces réunions informelles où faute d'avoir pu les préparer, il n'aurait pas été possible de faire modifier quoi que ce soit.

C'est une décision de la direction : elle doit l'assumer. La cgt n'est pas responsable de ce choix contrairement aux bruits que font courir certaines organisations. Selon nous, le mouvement des mutations n'est pas un secret d'État !

Et notre revendication de transparence des projets est toujours d'actualité !

Non aux affectations à la PARCOURSUP ! (pas de rang de classement des vœux et opacité des critères de sélection)

Voici la réponse faite à la direction suite à ce refus :

*« Bonjour Monsieur COUDERC,
C'est ignorer le passé que de justifier le non envoi des projets de mutations aux représentants des personnels, plusieurs jours avant la tenue, avant hier des CTP, hier des CTL, récemment des CAPL, et aujourd'hui des réunions informelles, au prétexte que ceux-ci pourraient évoluer en séance et donc être modifiés (le plus souvent à la marge !)
Cet argument ne tient pas et peut même être qualifié de fallacieux. Dîtes plutôt, que vous êtes contre les droits des collègues à pouvoir muter pour convenance personnelle et que vous êtes favorables à la détérioration des conditions de travail par les vacances d'emploi.*

En effet, lorsque le directeur entrant nous a rencontrés il y a à peine quelques jours, il ne nous a pas informés que le projet ne nous serait pas adressé : était-ce un oubli, du mépris ou une mauvaise décision non assumée ?

Vous avez bien fait un choix, celui de l'opacité, de la déréglementation et d'un dialogue social au point mort : il vous faut l'assumer !

Les projets de mutations n'ont jamais été des secrets d'Etat. Ils étaient même publiés sur Ulysse38 à la disposition de toutes et tous, il y a quelques années, sans que la direction soit mise en difficultés que ce soit par les chefs de services ou par les agent.es. Vous avez fait le choix d'empêcher les collègues d'être correctement informés et défendus par leur organisation syndicale. Vous avez fait le choix de ne plus donner aux organisations syndicales la capacité de défendre les collègues en enterrant tous leurs droits et garanties.

En revanche, vous avez raison de penser que la CGT se battra encore et toujours pour défendre les intérêts et droits des collègues. Nous ne participerons pas à des réunions informelles qui nous rendraient complices de vos mauvaises décisions d'affectations ! Nous revendiquons le droit à l'information et à la défense des personnels ! »



Rassemblement national et Fonctionnaires : incompatible !

Actuellement, le RN se livre à une opération de séduction à l'égard des fonctionnaires .

Mais, au-delà des belles paroles, la réalité de ses objectifs politiques apparaît crûment .

Prenons l'exemple de la loi « immigration votée notamment par les députés du RN. Elle privait les étrangers de prestations sociales (allocations familiales , A.P.L. (aide personnalisée au logement), etc.).L'accès à ces prestations était conditionné à une résidence d'au moins 5 ans au lieu de 6 mois actuellement. Le programme du R.N. prévoit d'étendre cette «priorité nationale », à l'emploi, aux logements sociaux...

Fonctionnaires, nous sommes censés exercer notre travail sur la base d'un principe fondamental : l'égalité de traitement de tous sans discrimination aux droits et charges. L'égalité étant un principe de la République depuis la Révolution inscrit au fronton notamment des mairies, et ce bien qu'il s'agisse d'un principe loin d'être atteint et sans cesse remis en cause par le pouvoir en place. Le but du RN est clair : Rendre responsables les immigrés de quasiment tous les maux. Ainsi, parle-t-il du coût de l'immigration. Or, des études sérieuses démontrent

que l'immigration rapporte à notre pays plus qu'elle ne coûte, notamment parce que la majorité des immigrés arrivent à l'âge adulte en France et sont prêts à travailler pour des salaires médiocres et des travaux pénibles alors que les dépenses pour leur éducation ont été pris en charge par leur pays d'origine. Ce faisant , le R.N. fait diversion et épargne les véritables responsables de l'austérité et en particulier le C.A.C. 40 gavé d'aides publiques et réalisant des records de profits (153 milliards en 2023). Le patriotisme, ce n'est pas s'en prendre aux immigrés qui apportent beaucoup plus à la France qu'ils ne coûtent, c'est agir pour que la France reste le pays des droits humains, c'est agir contre la casse des services publics, contre toutes les lois antisociales, et le retour des monopoles publics (EDF-GDF, SNCF, La poste etc..) Les fonctionnaires doivent rejeter le «patriotisme» façon R.N. qui est en fait de la xénophobie à tout crin. Celle-ci fait de l'immigré le bouc-émissaire favori pour éluder les vrais responsables des politiques d'austérité, d'inégalités et de casse des services publics.

Message à toi gros dégueulasse !

Nous sommes environ 450 agents affectés au Centre des Finances Publiques Rhin et Danube de Grenoble. Ce sont aussi, quotidiennement, 9 personnels de ménage qui oeuvrent dans le bâtiment. Comment imaginer notre travail sans le leur ?! En effet, sont produits, chaque jour, dans nos locaux, des déchets et des salissures que ces personnels, des femmes en très grande majorité, viennent prendre en charge. Nous les avons connues pour la plupart depuis de longues années (parfois plus de 20 ans) et nous comptons sur leur travail pour que nos locaux professionnels soient sains et entretenus. Pourtant, leur façon d'exercer le métier a évolué, par la force des choses, et il nous semble parfois que leur mission finira par se résumer, à vider les poubelles et à ajouter du papier dans les toilettes. Ce n'est pas la responsabilité de ces personnels qui aspirent au travail bien fait. Mais comment nettoyer la même surface avec 18 personnes en 2000 et 9 en 2024 ? Rappelons

qu'aucun gain de productivité ne peut être obtenu grâce aux téléprocédures en la matière !

Ce n'est pas cohérent. A moins de considérer que la mode de la propreté a changé et que nous ne visons plus désormais le même niveau de propreté. C'est pourquoi nous disons :

- **Stop aux abus des prestataires de ménage qui rognent sur les temps de travail pour accomplir les prestations attendues ;**
- **Stop aux maltraitements faites aux personnels de ménage par des sociétés sans scrupules et avides de rentabilité ;**
- **Stop aux agents parmi nous qui s'affranchissent de toute « dignité hygiénique » après leur passage sur le trône !**

CGT Finances Publiques Isère
38-40 Avenue Rhin et Danube
38047 Grenoble Cedex 2
Tel CFP Rhin et Danube : 04 76 39 38 74 (interne : 3834)
Tel Belgrade : 04 76 85 75 96
Mail : cgt.ddfip38@dgfip.finances.gouv.fr
Site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/38/>